REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

N° 00009 /AMI/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/SPM/ASPM/11-2026

DU 10 NOV 2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR LA RÉALISATION DES ÉVALUATIONS CLIMATIQUES EX-ANTE DE CINQ (05) PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLIC

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : **PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE ET DE LA TRANSPARENCE (PforR/IMPACT)**

Numéro de Crédit : IDA N°7720- CM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un Bureau d'Études pour la réalisation des évaluations climatiques ex-ante de cinq (05) projets d'investissement public

N° de référence : CM-MINFI-570144-CS-CQS

1. Le **gouvernement de la République du Cameroun** bénéficie du concours technique et financier de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du **Programme pour les Résultats axé sur l'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (IMPACT)**, et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant relatifs à la **sélection d'un Bureau d'Études pour la réalisation des évaluations climatiques ex ante de cinq (05) projets d'investissement public.**

2. Les services de consultant (firme) consisteront/COMPRENNENT à réaliser les évaluations climatiques ex ante de cinq (05) projets d'investissement public ayant reçu un avis favorable du Comité National de Maturation des Projets et Programmes d'Investissement Public (CNMP), afin de renforcer leur résilience face aux risques climatiques, d'améliorer la prise en compte des enjeux d'atténuation et d'adaptation et de disposer d'un dossier climatique conforme aux exigences du dispositif national de maturation (Décret n°2025 01081 PM du 17 juin 2025), dans le cadre de l'atteinte de l'indicateur DLI3 du Programme.

 Il s'assurera tout particulièrement d'atteindre les objectifs suivants :

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de réaliser les évaluations climatiques ex ante de cinq (05) projets d'investissement public ayant reçu un avis favorable du CNMP, **afin de renforcer leur résilience face aux risques climatiques, d'améliorer la prise en compte des enjeux d'atténuation et d'adaptation et de disposer d'un dossier climatique conforme aux exigences du dispositif national de maturation**

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le Bureau d'Études devra :

- analyser les études de faisabilité et autres documents techniques disponibles pour chacun des cinq projets ;
- identifier les principaux aléas et risques climatiques susceptibles d'affecter les projets ;
- analyser l'exposition et la vulnérabilité des projets à ces risques ;
- évaluer les incidences potentielles du changement climatique sur les infrastructures, équipements, activités et bénéficiaires ;
- apprécier la capacité des projets à s'adapter aux évolutions climatiques attendues ;
- proposer des mesures techniques, organisationnelles et institutionnelles d'adaptation et de renforcement de la résilience ;
- analyser les possibilités d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre associées aux projets ;
- apprécier la cohérence des projets avec les engagements climatiques nationaux, notamment la CDN et le PNACC ;
- réaliser, lorsque les données disponibles le permettent, une analyse coût-bénéfice climatique ;
- élaborer des scénarios climatiques et réaliser une analyse de sensibilité ;
- proposer un dispositif de suivi et de reporting des performances climatiques ;
- formuler, pour chaque projet, des recommandations permettant d'intégrer effectivement les mesures climatiques dans sa conception, son coût et sa mise en œuvre ;
- produire les rapports climatiques individuels des cinq projets.

3. Il est prévu que les prestations soient réalisées sur une période de **35 jour calendaire** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la mission.

4. Le **Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Programme du PforR/IMPACT** invite dès à présent les Consultants (firmes) à faire part de leur intérêt à fournir les Services.

Les Consultant (firme) intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le consultant à recruter doit être un **Bureau d'Études agréé par le MINEPDED**, disposant d'une expérience avérée dans les domaines du climat, de l'environnement et de l'analyse des projets d'investissement (Expérience générale dans le domaine. **références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, agrément du MINEPDED**).

NB : Les experts clés ne seront pas évalués à cette étape.

5. L'attention des Consultants (firme) intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI** » de la Banque mondiale, **édition de Septembre 2025**, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de **conflits d'intérêts** sont applicables.

 Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant (firme) sera sélectionné par la méthode basée sur la **Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (SQC)** telle que définie dans le ***Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)*, édition de Septembre 2025** et ses mises à jour.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : **8h00** à **15h30**, heure locale, et à l'adresse **Appel_PforR*@*rfp.cm avec copie obligatoire à : jeannchortensemayi*@*gmail.com Tél : 692 86 59 24.**

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigés A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Programme Pfor IMPACT en français ou en anglais, seront déposés soit en version physique (05 exemplaires dont 01 original et 04 copies) à **l'Unité de Coordination du Programme IMPACT, situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances, sis au quartier Fouda (lieu-dit ancienne Hysacam**, déposées soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF & Word en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard 27 NOV 2026 **15h30** heure locale.

Les dossiers doivent porter la mention :

N° 00009 /AMI/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/SPM/ASPM/10-2026 DU 10 NOV 2026

Avis à Manifestation d'Intérêt

Pour le recrutement d'un Bureau d'Études pour la réalisation des évaluations climatiques ex-ante de cinq (05) projets d'investissement public »

Le Coordonnateur

ONDOA Frédéric Jean Marie

Administrateur Civil, Option Economie et Finances

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom de l'évaluateur : _____

Nom du consultant: _____

Critère	Exigences minimales	Eléments d'appréciation	OBSERVATIONS
Formation académique	• Être un Bureau d'Études agréé par le MINEPDED	agrément du MINEPDED	
Expérience générale	• Expérience générale dans le domaine	Nombre de missions/références	Chaque mission/référence devra indiquer : - la structure dans laquelle la mission a été exécutée ; - L'année d'exécution et l'intitulé de la mission ; - Une brève présentation de la mission ; - Les contacts de certains responsables.
Expérience spécifique	• Expérience dans des conditions semblables ; • Expérience avérée dans les domaines du climat de l'environnement et de l'analyse des projets d'investissement	Nombre de missions/références	